

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID : 060-216005314-20250414-D2025035-BF



*RIBECOURT
DRESLINCOURT*



Compte Financier Unique 2024

Conseil municipal du 14 avril 2025



Compte Financier Unique 2024

Résultats globaux

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Il est nécessaire de constater comment et dans quelle mesure les prévisions du budget Primitif ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du Compte Financier Unique (CFU). Le CFU est un document qui fusionne le compte administratif et le compte de gestion. Il est, en effet, le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice auquel il se rapporte, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote. Le compte financier unique a été voté le 14 avril 2025 par le conseil municipal.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le résultat global de clôture s'élève à 3 231 586,70 € auquel s'ajoute un solde de restes à réaliser de - 1 677 313,24 €, pour un résultat cumulé de 1 554 273,46 €.

SECTION	REPRISE DES RESULTATS 2023	RESULTAT EXECUTION 2024	RESULTAT CLOTURE 2024 (A)	SOLDE RESTES A REALISER (B)	RESULTATS CUMULES (A+B)
Fonctionnement	1 666 197,90 €	-40 299,19 €	1 625 898,71 €		1 625 898,71 €
Investissement	1 075 030,56 €	530 657,43 €	1 605 687,99 €	- 1 677 313,24 €	- 71 625,25 €
Total	2 741 228,46 €	490 358,24 €	3 231 586,70 €	- 1 677 313,24 €	1 554 273,46 €

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement pour 71 625,25 € en investissement, ce qui laisse un solde de 1 554 273,46 € à reprendre en fonctionnement au Budget 2025.



Compte Financier Unique 2024

Analyse du fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 6 240 491,33 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires représentent 62,01% des dépenses de fonctionnement de la ville.

Les dépenses de fonctionnement 2024 représentent 6 280 790,52 euros.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'État en constante diminution.

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

Les impôts locaux (2024 = 2 419 200,60 €)

Les dotations versées par l'État

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (2022 = 203 785,85 € ; 2023 = 289 477,75 € ; 2024 = 322 176,04 €)



Compte Financier Unique 2024

Analyse du fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
 Reçu en préfecture le 24/04/2025
 Publié le
 ID : 060-216005314-20250414-D2025035-BF

Dépenses de fonctionnement		CFU 2023	CFU 2024	Commentaires
011	Charges à caractère général	1 491 370,77 €	1 504 200,48 €	L'évolution des dépenses à caractère général est fortement impactée par l'augmentation des prix de l'énergie
012	Charges de personnel	3 686 273,36 €	3 894 953,03 €	Maîtrise des dépenses de personnel tout en préservant la qualité des services municipaux et en améliorant les conditions de vie au travail. Evolution des carrières et du point d'indice
014	Atténuation de produits	111 478,00 €	101 719,00 €	Versement à la CC2V pour les communes les plus pauvres
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	Pas de réalisation sur cette prévision
042	Amortissements	483 796,40 €	434 829,11 €	
042	+/- value cession d'immo	0,00 €	5 913,57 €	Vente de terrains
65	Autres charges de gestion courante	239 681,01 €	242 421,89 €	Indemnités et cotisations des élus + subventions aux associations
66111	Intérêts emprunts	101 902,95 €	97 616,26 €	Dette maîtrisée avec une diminution progressive de l'endettement
66112	ICNE	-3 336,88 €	-3 506,96 €	
66	Autres charges financières		0,00 €	
67	Charges exceptionnelles	450,80 €	2 644,14 €	
68	Dotations amortissements et provisions	447,89 €	0,00 €	
Total des dépenses de fonctionnement		6 112 064,30 €	6 280 790,52 €	

Recettes de fonctionnement		CFU 2023	CFU 2024	Commentaires
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	0,00 €	0,00 €	Pas de réalisation sur cette prévision
013	Atténuation de charges	17 908,73 €	21 378,88 €	Remboursement de charges de personnel (notamment indemnités journalières) et supplément familial
042	Opérations d'ordre	79 959,17 €	3 190,74 €	
70	Produits des services	322 176,04 €	289 477,75 €	Augmentation effectifs ALSH, périscolaire et restauration municipale
73	Impôts et taxes	1 191 033,54 €	1 207 639,96 €	Pas d'augmentation / compensation suite à la suppression de la CVAE en 2023
731	Fiscalité locale	2 419 200,60 €	2 289 184,33 €	Augmentation des taux d'impositions des contributions directes, mais une augmentation des bases
74	Dotations et participations	2 070 465,96 €	2 239 656,14	Dotation de l'Etat, subvention département et CAF
75	Autres produits gestion courante	125 630,33 €	131 033,09 €	Loyers
76	Produits financiers	20,82 €	16,31 €	
77	Produits exceptionnels	14 096,14 €	1748,28 €	
78	Reprises sur provisions	0,00 €	5 115,81 €	
Total des recettes de fonctionnement		6 188 441,29 €	6 240 491,33 €	



Compte Financier Unique 2024

Analyse de l'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux.
- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau centre de loisirs, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

Dépenses d'investissement		CFU 2023	CFU 2024	Commentaires
10	Remboursement Taxe d'aménagement	106 690,30 €		Remboursement d'un trop perçu
16	Capital des emprunts	233 303,11 €	240 768,60 €	Remboursement du capital des emprunts + réserve pour renégociation d'emprunt
20	Études	21 048,00 €	41 424,00 €	Installation de la fibre pour les nouvelles constructions
204	Subvention d'équipement		107 615,79 €	
21	Immobilisations Corporelles	598 478,00 €	424 972,25 €	
040	Opérations d'ordre entre sections (reprises)	3 190,74 €	79 959,17 €	
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		13 504,05 €	
Total des dépenses d'investissement		1 313 550,00 €	1 313 550,00 €	
Recettes d'investissement		CFU 2023	CFU 2024	Commentaires
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	Pas de réalisation sur cette prévision
024	Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	Pas de réalisation sur cette prévision
10	Dotations et Fonds Divers	675 350,50 €	903 222,56 €	Recette liée à la taxe d'aménagement suite aux récentes constructions
13	Subventions d'investissement	2 173,00 €	81 432,00 €	
16	Emprunts	0,00 €	0,00 €	Prévision de réalisation d'un emprunt
20	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	Remboursement des prises fibres non installées sur convention antérieure
040	Opérations d'ordre (amortissements)	483 796,40 €	483 796,40 €	
041	Chap 041 Avances études ou travaux		13 504,05	
001	EXCEDENT REPORTE	0,00 €	0,00 €	Pas de réalisation sur cette prévision
Total des recettes d'investissement		1 161 319,90 €	1 438 901,29 €	



Compte Financier Unique 2024

Analyse de l'investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le



ID : 060-216005314-20250414-D2025035-BF

BATIMENTS	
Extension et rénovation du Centre Yves Montand	81 184,38 €
Travaux des bâtiments scolaires et périscolaires	5 992,21 €
Travaux divers bâtiments	900,82 €
EQUIPEMENTS	
Mobiliers scolaire	8 496,44 €
Logiciel gestion du temps RH	38 424,00 €
Matériels informatiques	17 709,00 €
Divers matériels	104 323,89 €
Vidéo protection	14 930,15 €
Mobilier urbain	3 187,20 €
Travaux d'éclairage public	25 196,64 €
TERRAINS	
Acquisition salle derrière mairie	83 451,52 €
Acquisition terrain garderie	82 600,00 €
AUTRE	
fibres	107 615,79 €